



## Sport Éducation

## QUOTAS PREVISIONNELS POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL (SAISON 2023/2024) 6 au 7 juillet 2024 SAINT YRIEIX LA PERCHE (87)

Ces quotas sont à titre indicatifs seul les délégués départementaux et ou les responsables de CTD sont habilités à engagés le nombre d'équipes afficher dans se tableau

Ces quotas de participation, calculés sur la base des effectifs de l'année sportive 2022/2023, tiré de la base Affiligue national, ne sont données qu'à titre indicatif. Si la pratique de l'activité pétanque au cours de cette année 2023/2024 le justifie, une réactualisation des quotas peut être acceptée sur demande justifiée des Comités Départementaux le souhaitant.

23 départements pratiquent l'activité pétanque. Les quotas ont dons été calculés avec les indications fournies par Affiligue national.

La méthode de calcul est valable pour chacune des 6 catégories, à savoir :

Nbre d'équipes prévues au tableau X Nbre de joueurs déclarés dans la catégorie par le département

Nbre total de joueurs de tous les départements recensés dans la catégorie.

		TASU	TADA	TV	DJ	DF	DM
	Nombres d'équipes prévues au tableau	128	64	64	32	64	64
02	AISNE	2	0	2	0	0	1
10	AUBE	5	0	1	1	0	0
19	CORREZE	6	4	2	0	2	4
23	CREUSE	6	4	3	2	4	4
24	DORDOGNE	8	4	4	4	4	6
27	EURE	2	2	2	0	0	1
28	EURE ET LOIRE	10	5	6	3	6	6
30	GARD	0	0	1	0	0	0
33	GIRONDE	3	0	1	0	0	0
36	INDRE	8	3	3	0	2	3
42	LOIRE	3	4	4	0	3	4
44	LOIRE ATLANTIQUE	6	4	6	2	4	4
45	LOIRET	4	4	6	2	4	4
47	LOT ET GARONNE	1	1			1	1
52	HAUTE MARNE	8	0	4	2	4	4
55	MEUSE	5	1	3	1	2	4
59	NORD	6	1	2	1	2	3
61	ORNE	0	3	4	0	3	0
62	PAS DE CALAIS	11	3	2	2	4	4
63	PUY DE DOME	4	4	8	2	3	4
78	YVELINE	0	4	4	0	4	4
87	HAUTE VIENNE	Département Organisateur					
91	ESSONNE	2	2	5	0	3	3
interdépartemental,Régionale		Quotas supplémentaire départemental attribué					
ou Interrrégional		au vainqueur de chaque catégorie					

TASU = Triplettes Adultes Strictement UFOLEP - TADA = Triplettes Adultes Double Appartenance

DJ = Doublettes Jeunes 11/16 ans - DF = Doublettes Féminines -

DM = Doublettes Mixtes Adultes (un masculin + une féminine)

(\*) La catégorie <<doublette jeunes>> (TJ) a été modifié : les jeunes peuvent y participer à partir de l'age de 11 ans De ce fait, les jeunes qui figurent dans les équipes DJ, doivent obligatoirement être âgées de 11 à 16 ans,

c'est-à-dire être né(e)s entre le 1 janvier 2006 et le 31 décembre 2011

Aucun sur classement n'est autorisé pour les moins de 13 ans révolus.